Le budget-M. Crosbie

Juste en passant, je voudrais, en tant que natif des provinces de l'Atlantique, dire à quel point le gouvernement a honteusement maltraité les provinces de l'Atlantique au cours des trois ou quatre dernières années. Il a aboli le MEER. Il s'est débarrassé du MEER en janvier 1981, et nous aurons maintenant ce que le gouvernement appelle les ADER. Il s'est débarrassé du MEER, l'a remplacé par le MEIR, et nous aurons maintenant les ADER, ou Accords de développement économique régional.

Les fonds dépensés à Terre-Neuve au titre de l'expansion économique régionale ont diminué de 70 à 80 p. 100 depuis quelques années. Je crois savoir que le gouvernement consacrera 2 milliards de dollars aux accords de développement économique régional, dont 1.2 milliard au Québec et 30 millions par exemple en Alberta. C'est cela, la justice du gouvernement; 1.2 milliard au Québec et 30 millions en Alberta. J'ignore s'il dépensera quelque-chose à Terre-Neuve.

C'est ce qui est advenu de ce grand programme de lutte contre les disparités régionales. Les députés se souviennent-ils du premier ministre en 1968 quand il s'affichait sur nos tremplins et affirmait qu'il surmonterait les disparités régionales. Voilà l'aboutissement de sa tentative.

Le ministre actuel des Finances déclarait le 15 septembre que notre principal souci dans le domaine économique était de créer des emplois pour atténuer le grave problème du chômage. En est-il question dans le dernier budget? Qu'est devenue cette priorité du 15 septembre? Le 23 janvier dernier, quand il a fait un discours au Canadian Club de Toronto—on a la mémoire courte—il a déclaré:

Les politiques budgétaires en 1984 doivent également respecter la stabilité qui s'impose dans les domaines économique et fiscal. Cela signifie maintenir fermement la politique fiscale...

Il a enfourché son dada de la politique fiscale:

 \dots pour contenir le déficit et le réduire ensuite à mesure que la reprise s'affirmera.

C'est ce qu'il a dit au Canadian Club le 23 janvier dernier. Qu'en est-il de cette proposition? Que sert au ministre de faire des discours s'il n'y donne pas suite?

Le gouvernement a déclaré dans le discours du trône de 1983 qu'il présentera:

Un programme complet destiné à encourager la croissance économique afin qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent s'acheter une maison, apprendre un métier, développer une entreprise, acquérir des titres de propriété dans nos industries de ressources et obtenir une part équitable des énormes avantages que notre pays peut offrir.

Où est le programme complet? Voici le budget du gouvernement pour 1984 et on n'y trouve aucun programme de ce genre. J'ai signalé hier que la principale préoccupation du ministre des Finances en avril dernier était d'aider 1.5 million de Canadiens en chômage qui ne peuvent trouver de travail. Il n'a rien fait pour eux. Dans le budget d'avril dernier, le ministre disait:

Je m'attends à ce qu'une croissance rapide se poursuive en 1984 à un rythme moyen de 5.2 p. 100. Cette expansion sera aussi plus générale, grâce au raffermissement des investissements.

Aucune de ces prévisions n'a été réalisée. La reprise n'est pas d'envergure générale.

J'ai parlé des constatations que publie Statistique Canada. Les voici:

Les sources de croissance de la demande intérieure se rétrécissent comme l'atteste la répartition régionale de l'activité économique . . . De fait, la région centrale du Canada a connu en général une hausse d'emploi depuis juin tandis

que des baisses nettes ont été constatées dans l'ouest du Canada, notamment en Alberta et en Colombie-Britannique.

Où est la croissance générale que le ministre nous avait promise il y a à peine dix mois? Comment le budget tient-il compte du fait que la reprise générale promise en avril ne se soit pas produite? Quelle partie du budget nous permettrait de croire que la reprise générale aura lieu effectivement?

La taxe spéciale de relance imposée en avril dernier coûtera vuelques 805 millions de dollars aux contribuables au cours du présent exercice. Elle leur coûtera 2.4 milliards en 1985-1986 et 2.975 milliards en 1986-1987. Le ministre l'a qualifiée de taxe spéciale de relance. Il devrait maintenant parler d'une taxe spéciale de récession. Car il n'y a pas eu de relance. Et cette taxe spéciale de récession, n'aidera pas à la relance. De nouveau voici ce que disait Statistique Canada le 31 janvier:

La reprise économique s'est essouflée au quatrième trimestre et il est probable que ce ralentissement marquera encore le début en 1984. C'est surtout dans la demande intérieure que la croissance a été la plus modérée.

Quelle mesure du budget vise à favoriser la demande intérieure? Aucune, car le ministre augmente les taxes et prélève en impôts quatre fois plus que ce qu'il a accordé hier aux différents secteurs. Il aurait pu soutenir la demande s'il avait supprimé la taxe de canadianisation. Il aurait favorisé la demande de biens de consommation s'il avait supprimé la hausse de 1 p. 100 de la taxe de vente fédérale qui entrera en vigueur en octobre. C'est une taxe régressive qui pèse très lourd sur les gens à faible revenu.

Le ministre propose des changements aux régimes de pensions qui favoriseront les riches puisqu'il relève les limites des REER. Où donc, dans son budget, le ministre favorise-t-il la demande intérieure?

S'il en est un, parmi nos vis-à-vis, qui puisse me signaler une seule mesure, je l'écouterai volontiers. La hausse de la taxe de vente en octobre coûtera 365 millions de dollars aux Canadiens. Cela vaut pour l'exercice en cours. Naturellement, le montant sera beaucoup plus élevé l'an prochain, puisque la taxe aura été en vigueur pendant une année complète.

• (1150)

Quel est le principal obstacle ou la grande entrave à la reprise économique? On peut écouter à ce sujet le Conference Board ou d'autres experts en économie. Selon le Conference Board, «étant donné le taux d'inflation, les taux d'intérêt restent élevés; ils ne peuvent donc pas contribuer pas, comme d'habitude, à relancer l'activité économique comme c'est le cas dans les reprises cycliques ordinaires». Le budget cherche-t-il à résoudre ce problème? Non. A deux endroits, les documents budgétaires signalent que le gouvernement s'attend à une diminution des taux d'intérêt, mais il refuse de nous dire quelles projections il a utilisées pour calculer les coûts du service de la dette pour les cinq prochaines années.

A l'heure actuelle, le taux d'intérêt de la Banque du Canada est de 10 p. 100, ce qui est supérieur au taux d'avril dernier. Est-ce un bon indice d'une baisse probable des taux d'intérêt? Le taux préférentiel de la Banque est de 11 p. 100. Si l'inflation a sensiblement diminué, elle n'a pas eu d'influence sur les taux d'intérêt. Pourquoi? Parce que les investisseurs ne font pas confiance au gouvernement. Ils savent bien que le gouvernement est incapable de gérer les affaires économiques du pays. Ils savent que si le gouvernement reste au pouvoir nous